

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

Inscription en 1ere ou Terminale au Lycée La Martinière Diderot Site Diderot, 41 Cours Général Giraud Hall historique

Vendredi 02 juillet 2021 :

- 8h30/12h30 : 1ere STL et STI2D
- 13h30 /18h00 : 1ere générale et STD2A

Pièces à fournir :

- Fiche de renseignements administratifs
- Fiche d'inscription pédagogique
- Fiche autorisation de sortie
- Fiche droit à l'image
- Fiche infirmerie et fiche confidentielle de renseignements médicaux
- Fiche intendance
- La photocopie de la carte d'identité
- la photocopie de la JAPD

Pièces à conserver par les familles :

- Les procédures d'accueil des élèves à besoin éducatif particulier
- La liste de fournitures pour l'enseignement Culture et Création Design
- Le règlement et tarifs demi-pension et internat lycéen

Contacts utiles :

Secretariat-eleves.0690037r@ac-lyon.fr

Mme Mesbahi secrétaire de scolarité site Diderot
Mme Veiga CPE site Diderot
Mme Yatim infirmière site Diderot

Mme Jason secrétaire de scolarité site des Augustins
Mme Santini-Jacquard CPE site des Augustins
Mme Goy infirmière site des Augustins

Organisation de la rentrée scolaire

Rentrée des élèves internes : jeudi 02 juillet 2021 à partir de 8 heures

Rentrée des élèves de 1ere : jeudi 02 septembre 2021 à 10h30 sur les sites de Diderot (série générale et STI2D), Augustins (STD2A et STL)

Rentrée des élèves de Terminale : jeudi 02 septembre à 11h30 sur les sites de Diderot (série générale et STI2D), Augustins (STD2A et STL)

Fournitures et manuels scolaires :

- Chaque professeur indiquera aux élèves la liste des fournitures le jour de la rentrée
- Les manuels scolaires sont intégralement financés par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône Alpes. Ils seront distribués aux élèves dans les meilleurs délais courant septembre.

Fiche de renseignements élève (1^{ère} partie)

Identité de l'élève

Date d'entrée dans l'établissement : _____

Nom : _____

Prénoms : _____

Né(e) le : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Nationalité : _____ Sexe : _____

Adresse (si différente des parents) : _____

Code postal : _____

Commune : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Portable (obligatoire) : _____

@ Courriel : _____

Scolarité de l'année en cours

Formation : _____

Spécialité : _____

Division : _____ Doublement : OUI NON

Régime : Externe Demi-pensionnaire Interne

(barrer les mentions inutiles) Le nombre de places est limité à l'internat. La priorité est donnée aux élèves en fonction des transports en commun et du temps de trajet

Langue vivante 1 : _____

Langue vivante 2 : _____

Scolarité de l'année précédente

Nom et adresse de l'établissement précédent : _____

Formation et spécialité : _____

Options prise en Seconde (pour les élèves entrant en 1^{ère} ou en Terminale) :




Option 1 : _____

Option 2 : _____




Mails et n° de portable sont obligatoires

Fiche de renseignements élève (2ème partie)




Responsable légal 1

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Lien de parenté : _____
Code postal : _____
Commune : _____
 Domicile : _____  Travail : _____  Portable : _____
@ Courriel : _____ Profession : _____
Emploi : OUI NON Nombre total d'enfants à charge : _____
Nombre d'enfants à charge en lycée et collège public : _____
Souhaitez-vous être prévenu par SMS d'une éventuelle absence de votre enfant ? OUI NON
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

Responsable légal 2

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Lien de parenté : _____
Code postal : _____
Commune : _____
 Domicile : _____  Travail : _____  Portable : _____
@ Courriel : _____ Profession : _____
Emploi : OUI NON
Souhaitez-vous être prévenu par SMS d'une éventuelle absence de votre enfant ? OUI NON
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves ? OUI NON

Autre personne à prévenir

Nom : _____
Prénom : _____
Lien de parenté : _____
 Domicile : _____  Travail : _____  Portable : _____

DATE : SIGNATURE RESPONSABLE(S) :

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37

18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

Fiche d'inscription en classe de :

1ere

Terminale

Joindre à cette fiche la photocopie des trois bulletins de 2^{nde} ou de 1ere.

NOM et Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Etablissement d'origine :

Langues vivantes suivies : (2 langues obligatoires)

- ANGLAIS + ALLEMAND
- ANGLAIS + ESPAGNOL
- ANGLAIS + ITALIEN

(La Iv2 non dispensée dans l'établissement sera suivie par le CNED, à charge de la famille)

1. Filière Générale : enseignement de spécialité de 1^{er} (3 obligatoires) ou de terminale (2obligatoires)

- Maths
- Sciences physiques
- SVT
- Sciences de l'ingénieur
- SNI
- LLCE Anglais
- SES (uniquement en 1ere)

Enseignement optionnel de terminale générale:

- Maths expertes ou Maths complémentaires

2. 1ere Technologique:

- 1ere STD2A
- 1ere STL
- 1ere STI2D

3. Terminale STI2D : enseignements de spécialité de terminale

- EE : énergie et environnement
- ITECH : innovation technologique et écoconception
- SIN : système information numérique
- AC : architecture et construction

Chaque enseignement est soumis à un nombre restreint de places disponibles.

Ale.....

Signature du représentant legal :

Lycée La Martinière Diderot

Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

Madame, Monsieur,

Conformément aux textes officiels, tout élève mineur n'est pas autorisé à quitter le lycée pendant sa journée de cours, sauf autorisation de son responsable légal.

Par conséquent, vous voudrez bien nous retourner complétée et signée l'autorisation ci-dessous pour la rentrée scolaire. Cette autorisation est valable uniquement pour l'année scolaire 2021.2022

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



**AUTORISATION DE SORTIE POUR ELEVES MINEURS
ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Responsable légal de l'élève Classe

autorise (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

n'autorise pas (1) mon enfant à quitter le lycée pendant ses heures libres inscrites à son emploi du temps et en cas d'absence prévu ou imprévu de professeur.

A le

Signature du responsable légal :

(1) rayer la mention inutile

Lycée La Martinière Diderot

Tél : 04.37.40.87.37

Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

18, Place Gabriel Rambaud
69283 LYON Cedex 01

Droit à l'image – Images d'élève

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER et EXPLOITER L'IMAGE

Je soussigné (nom et prénom des représentants légaux).....

.....

autorise le Lycée La Martinière Diderot Lyon 1er

- à photographier mon enfant mineur (nom prénom).....
- scolarisé pour la présente année scolaire en classe de (classe).....

au sein du lycée La Martinière Diderot

- à utiliser l'image de mon enfant susmentionné aux fins d'un document à vocation interne à l'établissement scolaire : photographie du visage, sous forme numérique, à fin d'identification dans la fiche signalétique du logiciel Pro Notes (gestion des absences, retards, résultats scolaires)
- à diffuser l'image de mon enfant susmentionné dans le cadre de l'utilisation de ce logiciel.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Lycée La Martinière Diderot
Tél : 04.37.40.87.37
Mél : ce.0690037r@ac-lyon.fr

Année scolaire : 2021/2022

18, Place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

FICHE D'URGENCE À L'ATTENTION DES PARENTS*

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir OBLIGATOIREMENT par les familles à chaque début d'année scolaire.

Nom, Prénom
Classe :
Date de naissance :

Nom et adresse des représentants légaux :

.....
.....

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

Numéro et adresse de l'assurance scolaire :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

1. N° de téléphone du domicile : N° portable père :
2. N° téléphone travail père : N° portable mère :
3. N° téléphone travail mère : Poste :
4. Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
Les frais engagés sont à la charge des familles et non de l'établissement.

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique** :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre....) :

.....
.....
.....

Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :

.....
.....

FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

(à remettre, si vous le souhaitez, au directeur ou chef d'établissement sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière scolaires)

Cette fiche est à compléter dans le cas où votre enfant est atteint de maladie chronique, de troubles de la santé évoluant sur une longue période et pour lesquels des aménagements de la scolarité et, en particulier, des soins ou prises de médicaments **pendant le temps scolaire** sont nécessaires.

A cet effet, un Projet d'Accueil Individualisé est mis au point, à votre demande et avec votre participation, sous l'autorité du directeur d'école ou du chef d'établissement, en concertation avec le médecin scolaire ou de PMI et l'infirmière scolaire.

Enfant (Nom, Prénom) :

Classe :

Ecole ou établissement scolaire :

Coordonnées des parents ou représentants légaux :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

Nom, Prénom :

N° tél : domicile : portable : travail :

♦ Maladie dont est atteint votre enfant :

♦ Joindre, **sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, de PMI**, les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques,
- un protocole d'urgence précisant les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès.

C'est à partir de ces éléments que le projet d'accueil individualisé sera rédigé par le médecin de l'établissement scolaire.

Pour mettre au point le projet d'accueil individualisé **vous devez prendre contact** avec le directeur d'école ou le chef d'établissement **ainsi** qu'auprès du médecin ou de l'infirmière scolaire ou du médecin de PMI selon le cas **et convenir d'un rendez-vous**.

Sans réponse de votre part l'état de santé de votre enfant sera considéré comme ne relevant pas d'un projet d'accueil individualisé.

Vu et pris connaissance le :

Le(s) représentant(s) légal(aux) (nom, prénom et signature)



ELEVE

NOM : Prénom :

RESPONSABLE LEGAL ET FINANCIER

NOM : Prénom : Né(e) le : Ville + Pays : Mail :

RESPONSABLE LEGAL

NOM : Prénom : Né(e) le : Ville + Pays : Mail : *(Mail indispensable pour faciliter nos échanges et envoi des factures)*

Je soussigné, le responsable légal et financier, demande l'inscription de l'élève ci-dessus mentionné en qualité de : **(Choix effectué pour toute l'année scolaire - Modification possible uniquement les 15 premiers jours de septembre et exceptionnellement avant le début de chaque trimestre pour le trimestre suivant.)**

<input type="checkbox"/> FORFAIT	<input type="checkbox"/> TICKET	<input type="checkbox"/> INTERNE
Paiement sur facture au début de chaque trimestre ou par prélèvement automatique.	Repas à payer d' <u>avance</u> par crédit sur carte self.	Sous réserve d'acceptation du dossier.

- Préciser le forfait de demi-pension :
 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours

(Cocher le forfait en fonction du nombre de jours où l'élève déjeunera au self si demi-pensionnaire).

- Préciser les jours de demi-pension pour les forfait 1, 2, 3 et 4 jours :
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

(Les élèves au forfait 1, 2, 3 et 4 jours pourront exceptionnellement déjeuner un jour non inscrit dans leur forfait en achetant un repas au tarif ticket)

PAIEMENT DES FACTURES DES ELEVES AU FORFAIT ET INTERNES
 Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique. Un document de confirmation vous sera adressé début septembre. Il devra impérativement être retourné signé avant le 17 septembre, délai de rigueur. 10 prélèvements seront effectués d'octobre 2021 à juillet 2022.

 Je ne souhaite pas bénéficier du prélèvement automatique : je réglerai les factures par internet, chèque ou espèces.

 Nous avons pris connaissance du document « REGLEMENT ET TARIFS » (disponible sur le site <https://martiniere-diderot.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>) concernant l'adhésion à l'internat ou à la demi-pension.

Signature responsable légal et financier :

Signature responsable légal :

Signature élève :

Les signatures seront précédées de la mention « LU ET APPROUVÉ ».

Joindre un relevé d'identité bancaire - Impératif pour versement bourse ou remboursements de trop-perçus (préciser au dos nom et prénom de l'élève). Pour les boursiers : le RIB doit être au nom du parent qui a fait la demande de bourse.

Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers

1 Votre enfant bénéficiait dans son établissement d'origine d'un Projet d'accueil personnalisé (PAP), vous souhaitez qu'il soit reconduit Cirulaire n° 2015-016 du 22-01-2015

Merci de remettre à l'infirmier(e) présent(e) à la chaîne d'inscription le livret du PAP de votre enfant.

Ce livret pour être complet, doit comporter :

- la page d'introduction rempli par le médecin scolaire ou traitant qui l'a renseigné, à sa mise en place.
- les adaptations et aménagements mis en œuvre lors de l'année scolaire écoulée après évaluation de l'équipe enseignante au regard des difficultés rencontrés par votre enfant.

Ce livret, signé du chef d'établissement, s'il n'est déjà en votre possession, est à demander auprès de l'établissement scolaire d'origine.

Le livret, une fois en notre possession, sera remis au plus tôt au professeur principal de la classe qui pourra alors communiquer le document à la nouvelle équipe enseignante et l'informer des besoins de votre enfant.

2 Votre enfant nécessite un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et a une reconnaissance handicap MDPH

Loi sur le handicap du 11/02/2005 décret n°2014-1485 du 11/12/2014

Merci de vous mettre en lien avec l'infirmierie du site dans lequel votre enfant est inscrit. L'infirmierie informera le chef d'établissement et elle pourra vous conseiller.

Pour information L'enseignante référent de notre secteur pour la scolarisation des élèves en situation de handicap est Mme RIF.

L'infirmierie pourra vous donner ses coordonnées, faire lien avec le médecin scolaire, le professeur principal de la classe et ainsi faciliter l'accueil spécifique de votre enfant dans l'établissement

3 Votre enfant nécessite un Projet d'accueil individualisé

Cirulaire n°2003-135 du 8/09/2003 code de l'éducation art. D351-9

Ce document est mis en œuvre pour les adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période. Il permet la prise de traitement médicamenteux sur le temps scolaire, de préciser la conduite à tenir en cas d'urgence vitale, la mise en place d'aménagements nécessaires de la scolarisation au regard de la pathologie

La famille renseigne la fiche confidentielle de renseignements médicaux (pièce jointe) et joint sous pli cacheté confidentiel les documents établis par votre médecin traitant.

Le Dr Lancelot, médecin scolaire, pourra vous recevoir avec votre enfant pour établir le PAI ; le professeur principal pourra être convié(e).

Pour la reconduction d'un PAI les certificats et/ou protocoles d'urgence médicaux doivent également être réactualisés pour la nouvelle année scolaire.

L'infirmierie informera le chef d'établissement et pourra vous conseiller.



FIDUCIAL

Fiducial Office Stores DALBE

92, Avenue de Saxe
69003 LYON
Tel : 04 78 60 30 69
Fax : 04 78 62 98 03
Mobile : 06 24 56 22 61

lm: d:

Lycée la Martinière Diderot
18 place Gabriel Rimbaud
69001 LYON

Lyon, le 10 juin 2021

ESSA LA MARTINIÈRE-DIDEROT

Offre listes de rentrée

Liste de 1^{ère} STD2A entrant : 221,00 € TTC

Magasin Dalbe-Fiducial Office Stores

Transports

Métro : Ligne B arrêt Place Guichard

Tramway : Ligne T1 arrêt Saxe-Préfecture

Bus : Ligne C9 arrêt Saxe-Préfecture

Marc

Marc Frénoy - Fiducial Office Stores

DESIGNATIONS	Q LOT
CAD brut 52x37 élastique (pour format A3)	1
CAD brut 52x72 élastique (pour format raisin)	1
Porte carton à dessin 76x6x62cm	1
Porte carton à dessin 55x6x40cm	1
Plaque de coupe opaque verte 30x45cm	1
Règle de découpe alu anti-dérapante 50cm	1
Equerre 60° 36cm graduée Staedtler	1
Blister couteau de précision Artist N°1 + 2 lames	1
Ciseaux litho acier 17cm	1
Crayon Stabilo Othello 4B graphite	1
Crayon esquisse pierre noire Conté 3B	1
Mine de plomb 6B Cretacolor	1
Etui 12 Mines 0,5 HB Staedtler Mars Micro	1
Gomme mie de pain Talens	1
Gomme mars plastic	1
Pochette 6 feutres Staedtler Pigment liner noirs (0,05-0,1-0,2-0,3-0,5-0,8)	1
Feutre Promarker Black	1
Feutre Promarker Cool Grey 1	1
Feutre Promarker Cool Grey 3	1
Feutre Promarker Cool Grey 5	1
Feutre Promarker Warm Grey 1	1
Feutre Promarker Jaune Y657	1
Feutre Promarker Citrouille 0467	1
Feutre Promarker Rouge R666	1
Feutre Promarker Vert citron G178	1
Feutre Promarker Bleu nuage B318	1
Feutre Promarker Gris glace 0 IG0	1
Trousse en bambou 5 compartiments range pinceaux et brosses 33x33cm	1
Boîte de 5 fusains petit buisson ronds Lefranc	1
Boîte aquarelle Van Gogh 12 + 3 1/2 godets	1
Pince à dessin chromée Solveig 63mm écartement 40mm	2
Bloc Canson bristol blanc extra lisse 20fles A3 250gr	1
Paquet de 25 feuilles papier dessin Dalbe 50x65 160gr	1
Pochette papier C à Grain Canson pour Dalbe 10fles A3 224g	1
Pochette calque Canson pour Dalbe 10fles A3 70gr	1
Carnet graduate - Daler Rowney A5 FR 140gr 20fles	2
Blister 3 tubes de colle liquide 30ml Scotch	1
Taille-crayon JPC Création réservoir deux usages	1
Pinceau rond Acryl 920R N°4 (toute technique) manche court	1
Pinceau rond Acryl 920R N°6 (toute technique) manche court	1
Pinceau rond Acryl 920R N°8 (toute technique) manche court	1

Brosse plate Acryl 930P N°10 (toute technique) manche court	1
Brosse plate Acryl 930P N°20 (toute technique) manche court	1
Pinceau à réservoir d'eau Pentel 10ml	1
Encre de chine Wingo 60ml	1
Set 5 gouges et 1 poignée hêtre linogravure	1
Gouache Pébéo Studio 100ml (5 primaires)	1
Porte-mine 0,5 Faber Grip-matic	1
Boîte métal 18 crayons aquarellables Caran d'Ache Swisscolor	1
Bloc aquarelle Dalbe 26x36 GT 300gr 16fles	1
Bâton de colle UHU Stic 40g	3
Cutter éco 18mm	1
Etui 10 lames de cutter Fiducial 18mm	1
Roller Pilot V Ball 05 Noir	1
Ramette papier blanc standard 500 feuilles A3 80g	1
Ramette papier blanc standard 500 feuilles A4 80g	1
CLE USB 16G Verbatim V3 Store N'Go	1
Eco taxe copie sur clé USB	1



FIDUCIAL

Fiducial Office Stores DALBE

92, Avenue de Saxe
69003 LYON
Tel : 04 78 60 30 69
Fax : 04 78 62 98 03
Mobile : 06 24 56 22 61

lm: d:

Lycée la Martinière Diderot
18 place Gabriel Rimbaud
69001 LYON

Lyon, le 10 juin 2021

ESSA LA MARTINIÈRE-DIDEROT

Offre listes de rentrée

Liste de 1^{ère} STD2A complément : 71,00 € TTC

Magasin Dalbe-Fiducial Office Stores

Transports

Métro : Ligne B arrêt Place Guichard

Tramway : Ligne T1 arrêt Saxe-Préfecture

Bus : Ligne C9 arrêt Saxe-Préfecture

Marc

Marc Frénoy - Fiducial Office Stores

DESIGNATIONS	Q LOT
Porte carton à dessin 76x6x62cm	1
Paquet de 25 fles papier dessin Dalbe 50x65 160gr	1
Bloc Canson bristol blanc extra lisse 20fles A3 250gr	2
Pochette papier C à Grain Canson pour Dalbe 10fles A3 224g	1
Carnet graduate - Daler Rowney A5 FR 140gr 20fles	2
Boîte de 5 fusains petit buisson ronds Lefranc	1
CAD brut 52x72 élastique (pour format raisin)	1
Feutre Promarker Warm Grey 1	1
Bte 12 tubes gouache fine Dalbe 20ml	1
Roller Pilot V Ball 05 Noir	1
CLE USB 16G Verbatim V3 Store N'Go	1
Eco taxe copie sur clé USB	1
Ramette papier blanc standard 500 feuilles A3 80g	1



RESTAURANT SCOLAIRE LA MARTINIÈRE DIDEROT

REGLEMENT ET TARIFS

DEMI PENSION ET INTERNAT LYCEENS

2021-2022

1 - LE BADGE : Accès à l'établissement et aux restaurants scolaires

Chaque élève est en possession d'un badge qui lui est remis gratuitement dès son entrée dans l'établissement. Il permet l'accès aux 3 sites (Diderot, Les Augustins, La Centrale) et aux deux selfs (sur les sites Diderot et Les Augustins).

CE BADGE EST STRICTEMENT PERSONNEL : tout prêt est passible d'une sanction.

L'élève doit toujours l'avoir sur lui et en prendre soin. Il est valable toute sa scolarité dans l'établissement.

Cette carte est à renouveler obligatoirement en cas d'usure ou de perte au prix de **10 €** (tarif 2021 susceptible de modification au 1^{er} janvier 2022). La perte doit être signalée pour éviter une utilisation frauduleuse (accès ou consommation de repas par autrui).

⚠ **ATTENTION** : l'accès à l'établissement et à la restauration scolaire est autorisé sous réserve que l'élève se conforme aux règles en vigueur. C'est le chef d'établissement du lycée La Martinière Diderot qui autorise ou non un élève à en bénéficier. En cas de non-respect du règlement, celui-ci peut décider l'exclusion provisoire ou définitive de l'élève.

2 - SITES ET RESTAURANTS SCOLAIRES : Modalités et horaires

L'établissement : les 3 sites sont ouverts de **07h30 à 18h30** du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire.

L'entrée se fait :

- Site Diderot : 41, Cours Général Giraud ou Rue Ornano
- Site Les Augustins : 18, Place Gabriel Rambaud
- Site La Centrale : 33, Rue de la Martinière

Les restaurants scolaires : Les élèves sont accueillis aux restaurants scolaires sur les sites Diderot et Les Augustins, ouverts de **11h30 à 13h30** du lundi au vendredi en période scolaire.

- Restaurant scolaire du site Diderot : accès réservé aux lycéens par la passerelle du bas.
- Restaurant scolaire du site Les Augustins : accès unique pour tous les usagers.

L'élève doit obligatoirement être muni de son badge pour accéder aux restaurants scolaires.

En cas d'oubli exceptionnel, l'élève peut obtenir un laissez-passer aux bornes situées sur les deux sites (sous réserve que le solde de son compte soit créditeur d'au moins un repas).

⚠ NOUVEAUTE 2021 ⚠

L'accès à la restauration est conditionné par la réservation, au plus tard la veille, du repas. Tout repas réservé sera décompté du solde qu'il soit consommé ou non.

Plus d'informations sur le site du lycée (<https://martiniere-diderot.ent.auvergnerhonealpes.fr>) Rubrique « Restauration ».

3 - TARIFS : Internat et demi-pension

L'inscription à la demi-pension se fait dès le mois de juin lors de l'inscription. Elle est valable pour l'année scolaire entière et doit être renouvelée chaque année. Deux formules de demi-pension sont proposées aux élèves :

a) **FORFAIT** :

Le nombre de jours du forfait est de 1, 2, 3, 4 ou 5 jours.

La facturation est effectuée par trimestre, quelque soit le nombre de repas pris au cours de la période.

La facture est à régler dès réception. Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse est déduit de la facture.

Dans le cas où, un jour, l'élève serait présent au lycée un jour non inscrit dans son forfait, il pourrait fréquenter le self selon la formule « ticket » pour la journée non-comprise dans son forfait (sous réserve que le solde du compte soit créditeur d'au moins un repas).

b) **TICKET** :

Formule qui permet à l'élève de fréquenter le self selon ses besoins. Les repas sont payables d'avance et déduits à chaque passage. Un seul passage par jour est autorisé pour les élèves.

Nota: le compte doit être crédité d'un repas minimum pour délivrer un plateau. A défaut, l'élève sera refusé au restaurant scolaire.

Le changement de formule et de jour de forfait n'est possible que sur décision du chef d'établissement, après une demande écrite, transmise avant la fin du trimestre pour une prise en compte le trimestre suivant (avant les vacances de Noël pour effet au 1^{er} janvier, avant les vacances de printemps pour effet au 1^{er} avril) exception faite pour le 1^{er} trimestre où les changements sont acceptés durant 15 jours suivant la rentrée scolaire.

⚡**ATTENTION** : La demi-pension et l'internat sont conditionnés au paiement des factures, le lycée se réserve le droit d'annuler une inscription en cas de non-paiement des sommes dues. Dans ce cas, l'accès reste possible grâce au ticket payé d'avance.

TARIFS 2021 (pour information – susceptibles de modifications au 1 ^{er} janvier 2022)					
Formule	Trimestre Janv/mars	Trimestre Avril/Juillet	Trimestre Sept/dec	Ticket	Observations :
Interne	500.51 €	519.40 €	632.73 €	/	Petit-déjeuner – Déjeuner – Dîner – Hébergement
Forfait demi-pension 5j/semaine	167.58 €	173.90 €	211.84 €	/	Déjeuner
Forfait demi-pension 4j/semaine	132.80 €	139.12 €	170.74 €	/	Déjeuner
Forfait demi-pension 3j/semaine	101.18 €	104.34 €	126.47 €	/	Déjeuner
Forfait demi-pension 2j/semaine	66.40 €	69.56 €	85.37 €	/	Déjeuner
Forfait demi-pension 1j/semaine	34.78 €	34.78 €	41.10 €	/	Déjeuner
Formule « ticket » - payable d'avance	/	/	/	4.02 €	Compte à créditer. A chaque repas 4.02 € sont déduits du crédit.

4 - MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement peut s'effectuer :

- ⇒ Par **prélèvement automatique** pour les élèves au forfait.
- ⇒ En **espèces** ou **carte bancaire** auprès du service intendance – Site Diderot – Bureau A227
- ⇒ Par **chèque** bancaire ou postal, à l'ordre du *Lycée La Martinière Diderot* – avec nom, prénom et numéro du badge au verso. A déposer dans une des boîtes aux lettres dédiées (A l'entrée du site Les Augustins, au restaurant scolaire du site Diderot ou à l'intendance du Site Diderot – Bureau A227)
- ⇒ En **ligne** (paiement sécurisé) pour un minimum de 5 repas.

Création du compte :

- Se rendre sur le site <https://martiniere-diderot.ent.auvergnerhonealpes.fr> – Rubrique « Restauration » et « Paiement en ligne »
- Sur le site TURBOSELF, dérouler l'écran vers le bas et cliquer sur « Créer votre compte ».
- Compléter les différents champs demandés en indiquant :
 - a) Numéro de carte = les 5 derniers chiffres qui sont indiqués sur votre badge : 2545 – **xxxxx**
 - b) Une adresse mail valide sur laquelle vous recevrez sous 48h un courriel contenant un lien d'accès à votre compte TURBOSELF.
- A réception du mail, cliquer sur le lien pour accéder à votre compte TURBOSELF et définir un mot de passe personnel (attention : il sera demandé à chaque connexion).

Paiement :

Lorsque le compte est créé, les paiements se font :

- En saisissant mail et mot de passe sur le site TURBOSELF
- Ou avec vos codes personnels de connexion sur votre compte ENT dans la rubrique « autres services ».

⚡**ATTENTION** : les comptes ne sont crédités que le lendemain matin.

5 - REMISES – AIDES – BOURSES

- Tout trimestre commencé est dû en totalité. Une remise d'ordre peut être accordée sur demande écrite adressée à l'agent comptable du lycée, pour toute absence de 15 jours consécutifs minimum (hors vacances scolaires), dûment justifiée (certificat médical, attestation de déménagement, démission etc).
- Une demande d'aide exceptionnelle (Fonds Social) peut être déposée auprès de l'assistante sociale du lycée.
- La bourse est automatiquement retenue pour payer la facture du forfait. Si le montant de la bourse est supérieur à celui de la facture, l'excédent est versé à la famille, s'il est inférieur, une facture est transmise. Les élèves boursiers doivent fournir un RIB au nom du responsable légal à qui la bourse a été attribuée.

Pour toutes informations, contacter le secrétariat d'intendance – Bureau A227 (Site Diderot) – 04 37 40 87 60